



PREFECTURE

Direction des Ressources Humaines et des moyens
Bureau des Ressources Humaines

Arrêté portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir

La Préfète d'Eure-et-Loir

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014 modifié portant création du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture de l'Eure-et-Loir ;

Vu le procès-verbal de répartition et d'attribution des sièges au comité technique de la préfecture d'Eure-et-Loir, établi à l'issue des élections professionnelles qui se sont déroulées du 30 novembre au 6 décembre 2018 ;

Vu les désignations des nouveaux membres par messages des organisations syndicales des 9 janvier 2019 et 17 janvier 2019 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir :

Syndicats	Nombre de sièges	5 membres titulaires	5 membres suppléants
FSMI/FO	4	Corinne LINANT	Stéphane COHON
		Cécile BELLINI	Thomas MOULIN
		Florence LARSONNIER	Liliane JANCI
		Jeannick LAURIN	Mélissa ALAPHILIPPE
UATS-UNSA	1	Thierry ROSIER	Jacques REBOUX

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Chartres, le 05 février 2019

Plb La Préfète
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général



Régis ELBEZ